



Notre devise :
La solidarité et le travail de chacun au profit de tous
 Charles HEBRARD

L'OFFICIER MARINIER

Juin 2013
 68^{ème} année - n° 347



PÉRIODIQUE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES OFFICIERS MARINIERS EN RETRAITE ET VEUVES (F.N.O.M.)

Sommaire

Réforme des retraites	1
Journée du Marin	1
Congrès à Fréjus 2014	1
C.R. du C. Administration à Beaune	2 à 4
Pôle des retraités	5
Offre d'emploi	5
ADOSM	6
Infos. Soc. et Administratives	6 à 8
Tribune libre	8 et 15
Rubrique des Officiers mariniers en activité	9
Nécrologie	10
Vie des associations	10 à 13
Souvenirs	14 à 16

Réforme des retraites.

On recommence ! Il va falloir résoudre l'équation de l'équilibre des régimes de retraites. La durée de vie augmente, donc les retraités sont plus nombreux. Les actifs moins nombreux, avec des revenus laminés, et un chômage important produisent moins de cotisations.

Les leviers à activer sont connus : l'âge de départ à la retraite, montant et durée des cotisations, montant des pensions. Arithmétique simple mais application délicate !

On peut craindre que le choix de baisser les pensions, se présentant comme une mesure générale, tous régimes, soit privilégié. La palette de mesures est large : réduction du revenu de remplacement par la désindexation (comme déjà fait pour les retraites complémentaires) ou par des effets de décote consécutifs à une augmentation de la durée d'activité, prélèvement augmenté sur la CSG par alignement sur le niveau appliqué aux actifs, remise

en question de l'abattement de 10 % sur le montant des pensions du foyer fiscal, fiscalisation de l'état de propriétaire dit « loyer fictif » touchant de plein fouet les retraités.

Une mise en œuvre brutale de ces mesures, avec les conséquences de la progressivité de leur effets pour certains, seraient catastrophiques en terme de pouvoir d'achat pour les retraités. Leur contribution à la vie économique du pays en serait d'autant altérée par les restrictions sur leurs propres besoins mais aussi au travers de l'aide qu'ils sont dans l'obligation d'apporter à leurs enfants et petits-enfants dans le besoin. Il en serait de même par une remise en question de leur capacité à participer à la vie associative ou des collectivités à titre bénévole. Mal dosé, le remède risque d'être pire que le mal. La nécessité des réformes n'interdit pas d'être vigilants sur leur contenu.

Gilles LEHEILLEIX

Journée du Marin

Par la volonté de l'amiral Bernard Rogel, chef d'Etat-major de la marine, la première édition de la « Journée du Marin » a eu lieu le 22 mai 2013.

Cette journée avait pour objectif de mettre le marin à l'honneur, qu'il soit d'active, de réserve, en mer ou à terre, militaire ou civil de la défense ou déjà éloigné de l'institution.

« Il s'agit de développer un sentiment d'appartenance intergénérationnel à une famille soudée ».

Les formations marine ont eu l'initiative d'organiser à cette occasion, cérémonies militaires, sorties de familles ou de cohésion, rencontres conviviales...

La FNOM s'est associée, par sa présence, aux manifestations à Toulon, Brest, Rochefort, Lorient... Toulouse ou Papeete. Les membres du Bureau National et l'association « Région Parisienne » avec son drapeau étaient présents à la cérémonie militaire et de remise de décorations organisée aux Tuileries à Paris.

Gilles LEHEILLEIX



à Rochefort



à la base FUSCO Lorient

Le 74^{ème} congrès de la FNOM se tiendra du 18 au 22 septembre 2014 à Fréjus Saint-Raphaël

D'ores et déjà, réservez ces dates pour retrouver le Var et la Côte d'Azur, mais aussi, pour marquer par votre présence l'attachement à votre fédération et à la communauté des officiers marinières.

Pour votre séjour, vous serez accueillis dans les installations très modernes et spacieuses du centre de vacances « Azureva » de Fréjus.

Merci à l'association des officiers marinières en retraite et veuves de Toulon et à sa section « Est Var » d'avoir pris en charge l'organisation de ce congrès.



Saint Raphaël : Le vieux port

